

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2005010

OBJET : Approbation du compte administratif 2004 du budget annexe de Revitalisation des Sites Industriels (R.S.I)

LE CONSEIL,

Réuni sous la présidence spéciale de Gérard DEL MONTE 1^{er} Adjoint, le Maire s'étant retiré au moment du vote, a délibéré sur le compte administratif 2004 du budget de Revitalisation des sites industriels, dressé par Monsieur Pascal BEAUDET, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles 1 612-12 et L 2121-14,

A la majorité des membres du Conseil, Mesdames DELALAIN et BACHELET ayant voté contre, les membres du groupe « Union pour un Mouvement Populaire » s'étant abstenus

DELIBERE :

- donne acte de la présentation ci-après du compte administratif 2004,
- constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

Résultats de l'exercice antérieur

- section d'investissement	278 906,30
- section de fonctionnement	<u>175 429,50</u>
	454 335,80

Recettes

- investissement	1 122 664,91
- fonctionnement	<u>1 064 618,99</u>
	2 187 283,90

Dépenses

- investissement	1 054 620,51
- fonctionnement	<u>1 132 664,11</u>
	2 187 284,62

Excédent ou déficit

- investissement	346 950,70
- fonctionnement	<u>107 384,38</u>
	454 335,08

Le Président Spécial de séance,

Gérard DEL MONTE.